

**Ce dont le pays a besoin,
c'est d'un État qui planifie
l'économie, la transition
écologique, la
réindustrialisation, qui
réinstalle les services
publics, qui forme les
jeunes...**

Le Parti Communiste Français va proposer un « pace pour la France » avec 500 milliards d'euros d'investissements.

Une feuille de route « au service du climat et de la réponse aux urgences sociales », a proposé le secrétaire national Fabien Roussel, samedi 23 août.

« Nous mettrons, à la Fête de l'Huma, à la disposition des forces de gauche et de tous les Français, une proposition de pacte pour la France », a exposé le numéro un du parti lors de son discours à l'université d'été du PCF à Montpellier.

Les communistes prônent notamment un plan « en reprenant l'argent, la main sur l'argent qui existe dans nos banques, dans la Caisse des Dépôts, à la Banque centrale européenne », afin de « prêter à taux zéro aux collectivités, aux entreprises, à l'État sur la base de critères définis et au service du climat et des urgences sociales ». Pour ce faire, il est « indispensable de nationaliser une partie du secteur bancaire », a-t-il ajouté.

Menace de censurer le gouvernement de François Bayrou

Le PCF propose « d'augmenter les salaires tout de suite, d'augmenter les retraites, de baisser les taxes sur les produits de première nécessité, de baisser tout de suite aussi le prix de l'électricité », ainsi que la construction de « 200.000 logements par an ». Sont également contenus dans ce programme « la production de 20 nouvelles centrales nucléaires » et un « plan d'investissement dans le réseau ferré pour pouvoir préférer le train, mais baisser aussi le prix des billets ». Le PCF entend également « planifier l'embauche et la formation, sous statut, de centaines de milliers d'enseignants, de soignants, de travailleurs sociaux, de douaniers, de policiers, d'agents territoriaux ».

Si « la copie » budgétaire de François Bayrou « ne bouge pas » et si le Premier Ministre « entend encore une fois passer en force », « il y aura une motion de censure et nous la voterons », a ajouté Fabien Roussel, qui « soutiendra » toutes les mobilisations syndicales ainsi que le mouvement, né sur internet, appelant à « bloquer » la France le 10 septembre.■

Pour y voir clair...

Contrairement au cas de la motion de censure, à laquelle François Bayrou a échappé huit fois, le vote de confiance n'exige pas de majorité absolue de 289 voix pour passer, mais une simple majorité des suffrages exprimés.

Pour autant, le Premier Ministre ne devrait pas y survivre.■

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2517 – Jeudi 28 août 2025

**PAS DE CONFIANCE
AU MARCHEPIED
DU CAC 40**



**8 SEPTEMBRE : ILS DEMANDENT LA CONFIANCE,
NOUS EXIGEONS LA JUSTICE**

Le 8 septembre, François Bayrou convoque l'article 49.1 pour quémander la confiance de l'Assemblée Nationale.

Les Français, eux, réclament la justice !

Impossible de faire confiance à ceux qui, depuis des années, ont provoqué la crise en sacrifiant l'industrie et les services publics, en multipliant les niches fiscales et en offrant chaque année 211 milliards aux entreprises sans aucune contrepartie d'utilité pour l'intérêt général.

Pas de confiance pour les marchepieds du CAC40 !

Ce que nous voulons, c'est un autre gouvernement, une autre politique : au service du travail, des salaires, de l'emploi et de la justice sociale.■

« Il est désormais acté que Bayrou partira le 8 septembre. La seule question qui compte : comment imposer une politique de justice conforme au message envoyé par les Français aux dernières législatives. Les mobilisations à venir peuvent y contribuer ».■

**Ian Brossat
Porte-parole du PCF**

Organisons un front social et politique contre le budget Macron–Bayrou !

Avec le projet de budget 2026, le pouvoir a décidé de frapper fort, très fort contre le monde du travail. Il s'enferme dans des politiques capitalistes qui ont déjà conduit à un désastre social comme en témoignent l'effondrement industriel en cours dans notre pays et les licenciements qui l'accompagnent, et à un désastre écologique comme l'ont encore montré le mégafeu de l'Aude, les dégâts des canicules de l'été ou encore les ravages de l'acétamipride que le pouvoir a voulu réintroduire avec la loi Duplomb.

Après l'annonce de la préparation du plus grand plan d'austérité de ces dernières décennies, les décisions estivales du pouvoir ont encore renchéri la note pour les travailleurs en précisant notamment le cadrage pour la réforme de l'assurance chômage. Une quatrième réforme depuis 2017 qui s'apparente à un acharnement contre les privés d'emplois sans aucune efficacité contre le chômage. On aimerait le même acharnement contre les 211 milliards d'euros d'aides aux grandes entreprises distribués sans critère !

Et les menaces pour le monde du travail sont d'autant plus grandes que le prétendu « accord » du 27 juillet entre le Président américain Donald Trump et la Présidente de la Commission européenne Von der Leyen cède tout aux exigences de l'impérialisme états-unien : droits de douane multipliés par neuf pour atteindre 15 %, une obligation d'achat de 750 milliards de dollars d'hydrocarbures ultrapolluants et d'armements US, 600 milliards d'investissements outre-Atlantique qui n'auront donc pas lieu en Europe... Nous devons résister et bâtir un large front des nations et des peuples pour empêcher sa mise en œuvre. Que les peuples reprennent la main !

C'est d'autant plus nécessaire pour en finir avec la boucherie en Ukraine et pour mettre en échec l'offensive terrible de Netanyahu et de son gouvernement suprématiste et génocidaire. Le pouvoir israélien est engagé dans une fuite en avant tant dans les crimes de masse que dans la politique de colonisation avec l'annonce du projet de colonie E1 pour tenter d'empêcher toute création d'un État de Palestine. Plus que jamais, l'heure est à se mobiliser pour le peuple palestinien avec toutes les forces disponibles, jusqu'en Israël même, où la mobilisation populaire grandit contre le pouvoir et pour la libération des otages.

Reprendre la main, cela implique d'engager avec force la riposte dans notre pays.

Emmanuel Macron et François Bayrou, serviteurs zélés du capital, accélèrent pour maintenir quoi qu'il en coûte le taux de profit des grands actionnaires du CAC 40 et pour tester notre capacité de résistance.

Accélérons nous-aussi et mettons à l'ordre du jour

une immense riposte de classe, un front social et politique contre la politique Macron–Bayrou !

Nous le savons, une telle riposte ne se décrète pas, elle se construit avec le monde du travail par une action coordonnée des forces syndicales, associatives, politiques, dans leurs rôles respectifs. Le PCF a un immense rôle à jouer pour y contribuer, en allant à la rencontre des salariés, aux portes des entreprises ; en dialoguant partout dans nos villes et nos villages avec toutes et tous ceux qui veulent se mobiliser ; en soutenant l'appel de l'intersyndicale qui se réunira à nouveau le 1er septembre et la mobilisation du mouvement associatif ; en mettant en débat avec toutes et tous et avec nos partenaires des forces de gauche un projet pour la France, des propositions pour le progrès et la paix qui ouvrent une alternative à la politique capitaliste et belliciste en cours comme nous le portons avec les 10 grands objectifs[1] adoptés avant l'été ; en rassemblant largement partout dans nos communes autour de listes municipales de gauche à la hauteur des attentes des habitantes et des habitants.

Ne laissons pas ce pouvoir et son système à bout de souffle nous décourager, relevons la tête ensemble, agissons pour l'intervention populaire la plus large.

Faisons de cette rentrée une rentrée décisive pour prendre le parti du travail et unir le monde du travail. À l'heure du 80e anniversaire de la Sécurité sociale, posons avec lui les bases d'un mouvement inédit de réappropriation sociale !■

10 grands objectifs adoptés lors du Conseil National du 5 juillet 2025 :

Le parti-pris du travail, du renouveau industriel, de la transition écologique

1- Pour l'emploi, une retraite digne et une vraie Sécurité sociale du XXIe siècle

2- Pour une France de bâtisseurs et de bâtisseuses qui développe l'industrie et les services publics

3- Pour relever le défi énergétique, climatique et alimentaire

4- Pour l'avenir de la jeunesse

Une nouvelle République sociale, laïque et démocratique

5- Pour la réappropriation publique et sociale de la production

6- Pour prendre le pouvoir sur l'argent

7- Pour les droits des femmes et l'émancipation de chacune et chacun

8- Pour un nouvel âge de la démocratie

Une France au service de la paix et des coopérations

9- Pour gagner la paix et garantir les droits des peuples

10- Pour une autre Europe, de nations et de peuples libres, souverains et associés

Lettre de Fabien Roussel à François Bayrou sur la loi Duplomb

Dans une lettre adressée à François Bayrou, Premier Ministre, Fabien Roussel revient sur la loi Duplomb et lui fait part des propositions du Parti Communiste Français pour une meilleure politique conjuguant santé, environnement et souveraineté alimentaire.

« Les débats autour de la loi Duplomb et sa censure partielle par le Conseil constitutionnel montrent l'urgence d'une politique ambitieuse de la France qui conjugue santé, environnement et souveraineté alimentaire.

Nos concitoyens sont profondément inquiets et nos agriculteurs ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail. C'est le résultat de la concurrence déloyale de pays ne respectant pas les mêmes règles que les nôtres et de décennies de démantèlement des filets de sécurité publics (prix garantis, quotas laitiers et sucriers, signature de traités de libre-échange...).

Il faut en finir avec la mise en concurrence internationale d'agriculteurs vivant des réalités très différentes. Comment pouvez-vous accepter que la France continue d'importer des produits traités à l'acétamipride quand, ce pesticide est désormais interdit dans notre pays ?

C'est la raison pour laquelle, pour protéger autant la nature et la santé des Français que l'activité de nos agriculteurs, nous vous demandons d'interdire l'entrée en France de produits, betterave, sucre et noisette venant de pays utilisant ce pesticide désormais interdit.

Dans le même temps, il est urgent de réunir dès à présent les acteurs des filières noisette, betteravière et sucrière et d'autre part qu'un débat se tienne au parlement sur les mesures qui permettront de protéger nos agriculteurs et l'ensemble de nos concitoyens face à l'ouverture des marchés agricoles.

Ce débat doit aussi être l'occasion de définir un vrai accompagnement des producteurs dans la transformation agro-écologique : investissement massif dans la formation agricole publique et la recherche agronomique, financements, conseil technique personnalisé.

En outre, l'été a aussi très difficile pour nombre d'éleveurs en prises avec l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC), qui a conduit à des abattages de cheptels entiers, avec des effets économiques et psychologiques très graves pour les éleveurs et éleveuses concerné-es.

Pour limiter l'exposition des cheptels aux épidémies, il faut des stratégies territoriales de prévention des risques sanitaires.

Enfin, les traités de libre-échange et les politiques de l'Union européenne ne protègent pas notre agriculture. Au contraire, ils aggravent la situation, tant par la frénésie du libre-échange que par une Politique agricole commune (PAC) qui encourage la course au gigantisme des exploitations et la spécialisation des producteurs comme des régions agricoles, sans se soucier de garantir des prix

rémunérateurs aux agriculteurs, de préserver la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, je souhaite dès à présent vous faire part de premières propositions :

- **La mise en place d'un régime public d'assurance et de gestion des risques qui sont de plus en plus prégnant dans le contexte de réchauffement climatique,**
- **Activer systématiquement les clauses de sauvegarde dès qu'une production française fait face à une distorsion de concurrence en matière sanitaire ou environnementale, et exiger le respect de la réciprocité des normes pour tous les produits entrant sur le marché français,**
- **Garantir la traçabilité par l'étiquetage de l'origine pour tous les produits agricoles en imposant l'obligation de la mention d'origine des produits alimentaires pour tous les produits bruts ou transformés,**
- **Définir des calendriers d'importation pour protéger les productions françaises en fonction de leur saisonnalité et leur arrivée sur le marché face à des productions importées moins-disantes,**
- **Assurer une répartition des aides de la PAC selon d'autres critères permettant d'assurer le maintien et le développement des exploitations familiales et de petite taille : plafonnement et dégressivité des aides en soutenant prioritairement les premiers hectares et en les couplant avec les premiers volumes de production,**
- **Garantir un travail rémunérateur aux agriculteurs en instaurant des offices publics qui, production par production, seront chargés d'établir un prix plancher, soit un prix minimum versé au producteur,**
- **Des aides financières et technique pour la transformation agro écologique (polyculture-élevage, agroforesterie, allongement des rotations, etc.),**
- **Le développement de l'ANSES à l'inverse du décret publié par la ministre de l'Agriculture le 10 juillet 2025 qui remet en question son indépendance scientifique et la construction d'un grand service public vétérinaire et sanitaire.**

Plus fondamentalement, il faut remettre en cause les traités de libre-échange et ne pas ratifier le MERCOSUR.

Parallèlement, la France doit proposer de nouveaux accords de coopération agricole, pour en finir avec les importations de produits alimentaires provenant de pays qui ne respectent pas les mêmes normes sanitaires et environnementales que celles exigées à nos producteurs. ■

FÊTE DE L'HUMANITÉ 12, 13 et 14 SEPTEMBRE 2025 LE PLESSIS-PÂTÉ

La Fête de l'Humanité 2025 se déroulera, comme la précédente, dans un climat inédit de tensions politiques, avec des forces réactionnaires plus organisées et menaçantes que jamais.

La concentration des médias et les dynamiques d'élaboration d'une pensée unique, à l'image du projet Périclès du milliardaire d'extrême-droite Pierre-Édouard Stérin, doivent nous alerter.

Dans ce contexte périlleux pour la République, notre journal, l'Humanité joue un rôle essentiel de contribution au débat politique, en fournissant une alternative au prêt-à-penser du capital.

La Fête résonnera de l'esprit de résistance et de la soif de changement.

Le bon de soutien : un acte militant !

Vous pouvez d'ores et déjà vous procurer le bon de soutien militant, que vous veniez ou non à la Fête.

Ils sont disponibles à la Fédération des Landes du PCF et auprès des militants communistes au prix de 45 €.

Alors, achetez-le ! L'Humanité en a besoin !



Notre stand « La Ferme Auberge Landaise » sera présent pour la 39ème fois.

Déjà les amis et camarades sont à pied d'œuvre pour préparer ces 3 jours de fête, essentiels pour notre Fédération.

Chacun peut contribuer à aider à notre montée. Pour cela, il suffit de verser à la souscription. ■

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....

ADRESSE.....

CP..... VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

VIGILANCE SALUTAIRE

...Après de mon arbre/ Je vivais heureux/ J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre/ Auprès de mon arbre/ Je vivais heureux/ J'aurais jamais dû le quitter des yeux... [] Je suis un pauvre type/ J'aurai plus de joie :/ J'ai jeté ma pipe/ Ma vieille pipe en bois/ Qui' avait fumé sans s' fâcher/ Sans jamais m' brûler la lippe/ L' tabac d' la vache enragée/ Dans sa bonn' vieille têt' de pipe.../ J'ai des pip's d'écume/ Ornés de fleurons [] De ces pip's qu'on fume/ En levant le front/ Mais j' retrouverai plus, ma foi/ Dans mon cœur ni sur ma lippe/ Le goût d' ma vieille pip' en bois/ Sacré nom d'un pipe !...Extrait de «Auprès de mon arbre» composée en 1953 par Georges Brassens (1921-1981). INDECOSA-CGT (Information et défense des consommateurs salariés, association de consommateurs de la CGT), appelle au maintien de la directive sur le devoir de vigilance (La directive 2024/1760 du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (dite CS3D) a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 05/07/2024). A la demande du patronat, à l'instar du chancelier allemand Friedrich Merz (né le 11/11/1955 à Brilon, chrétien démocrate élu le 06/05/2025), Emmanuel Macron a appelé, le lundi 19 mai 2025, à la suppression pure et simple de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises à l'égard des normes sociales et environnementales. Au nom de la compétitivité des entreprises françaises érigée en impératif absolu. Il n'hésite pas à mettre en avant la quasi absence de normes sociales et environnementales en Chine comme en de nombreux pays de main-d'œuvre dite à bas coûts, en adressant sa demande à la Commission européenne. En agissant ainsi, il feint d'oublier que le devoir de vigilance, tel qu'il figure dans la directive européenne, reprend un principe que la France a été la première à inscrire dans le droit du commerce en 2017. Cette loi française faisait suite à l'effondrement à Dacca (Bangladesh) de l'immeuble du Rana Plaza en 2013 (1130 morts) qui avait mis en lumière les risques massifs liés aux chaînes d'approvisionnement mondialisées. La tragédie a mis en évidence les conditions de travail déplorables des quatre millions d'ouvriers de ce pays fabriquant des vêtements pour les distributeurs occidentaux. La directive européenne sur le devoir de vigilance prévoit d'obliger les entreprises de plus de 1000 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires à mettre en œuvre une démarche de «diligence raisonnable» visant à atténuer les risques en matière de droits humains et d'environnement. Sur la base de cette directive, les entreprises ont l'obligation d'identifier les risques sociaux et environnementaux tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement et d'élaborer un plan de gestion pour remédier à ces risques. Elles doivent rendre l'ensemble de ces éléments publics. Les entreprises comme les consommateurs avec leurs association de consommateurs, comme les États, devraient s'opposer à la suppression envisagée de cette directive qui représente une avancée remarquable et irremplaçable pour la promotion des droits humains et la défense de l'environnement au niveau international. Nous devons nous unir et nous associer à toute campagne de mobilisation contre la suppression de cette directive. Le vigilância qu'es un dever per lo ben de tots (La vigilance est un devoir pour le bien de tous).■

Roger La Mougne